

Séance du conseil communal du 25 juillet 2008

Présents:

Françoise Hetto-Gaasch (CSV), bourgmestre, Romain Reitz (CSV), échevin, John Breden (LSAP), Francine Colling-Kahn (CSV), Jos Greischer (Déi Gréng), Claude Kremer (CSV), François Ries (DP), Irène Schmitt (Déi Gréng), conseillers.

Absents et excusés:

Mike Hagen (LSAP) point 3, échevin, Gilles Baum (DP), Roland Weis (DP), conseillers.

01. Informations au conseil communal.

02. Nominations de personnel enseignant.

Avec toutes les voix:

- Michèle Lamesch-Junio obtient une nomination comme chargée de cours sur le poste à temps partiel de 50% dans l'éducation préscolaire de la commune de Junglinster pour l'année scolaire 2008/2009;
- Marcelle Klein-Neuman est affectée à un poste de chargée de cours à tâche partielle dans l'enseignement primaire de la commune de Junglinster pour l'année scolaire 2008/2009 avec une tâche hebdomadaire de 12 leçons;
- Claudine Raths-Ney obtient une nomination comme chargée de cours sur le poste de surnuméraire dans l'enseignement primaire de la commune de Junglinster pour l'année scolaire 2008/2009.

03. Démission et nomination d'un membre d'une commission consultative.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'accepter la démission de Kim Thill et de procéder à la nomination de Irène Altman comme nouveau membre de la commission culturelle.

04. Approbation d'une convention.

Le conseil communal décide avec huit voix et une abstention d'approuver la convention signée en date du 20 juin 2008 entre la coopérative « Güllegenossenschaft Junglinster » et le collège échevinal et fixant les modalités de la vente des deux réservoirs à purin érigés en 1993 à Junglinster au lieu-dit « beim Roosbur » sur le terrain communal retenue pour l'implantation du nouveau parc de recyclage.

05. Approbation d'actes notariés.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver:

- a. un acte notarié concernant l'échange de terrains sis à Junglinster, au lieu-dit « an der Loupescht », entre la commune et les époux Marcel Beck et Catherine Roth;
- b. un acte notarié concernant la vente par la commune aux époux Florent Rischette et Mariette Wurth de fonds sis à Junglinster, au lieu-dit « an der Loupescht » d'une contenance de 4,32 ares;
- c. un acte notarié concernant la vente par la commune à Camille Kettel de fonds sis à Junglinster, au lieu-dit « an der Loupescht » d'une contenance de 1,28 ares.

06. Projet et devis définitifs concernant la construction d'un bâtiment pour le service de régie communal.

Le conseil communal décide avec huit voix et une abstention d'approuver le projet définitif et le devis s'élevant à 2.720.000.-€ concernant la construction d'un bâtiment pour le service de régie communal.

07. Projet et devis définitifs concernant la réfection de la rue Nic. Thewes à Junglinster.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le projet définitif avec devis s'élevant à 750.000.-€ concernant les travaux de réfection de la rue Nic. Thewes à Junglinster.

08. Divers.

09. Questions au collège échevinal.

10. Déclaration d'option.

Le conseil communal décide en séance secrète, à l'unanimité des voix, d'aviser favorablement une demande d'option.
